

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-107

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Hors commission
Programme	Service des Assemblées (SDA)
Titre	<i>Remplacement d'un membre de la Commission Permanente</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la vacance de siège au sein de la Commission Permanente, suite au décès de Mme Dominique LEFRANCOIS,

Vu les articles L.4133-5 et L.4133-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la candidature de Mme Brigitte LUYPAERT,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de compléter le poste vacant de 21^{ème} membre de la Commission Permanente,
- de désigner Mme Brigitte LUYPART, membre de la Commission Permanente, en remplacement de Mme Dominique LEFRANCOIS,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17109-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-110

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction des Bâtiments Régionaux</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter au titre du programme « P101 – Etendre, restructurer et rénover le patrimoine des lycées » un complément d'autorisation de programme d'un montant de 4 825 000 € sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
2014 : 0 €
2015 : 110 000 €
2016 : 700 000 €
2017 : 3 450 000 €
2018 : 565 000 €
- d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2014 :
 - ✓ une tranche de 3 375 000 € au titre de l'opération « P101O106 – Mutualisation des services de restauration aux lycées La Roquette, Les Sapins et Lebrun à Coutances »
 - ✓ une tranche de 1 450 000 € au titre de l'opération « P101O028 – Rénovation du bâtiment A et réorganisation du service de restauration au lycée Lebrun à Coutances »
 - de voter au titre du programme « P 102 - Maintenir et entretenir le patrimoine des lycées », un complément d'autorisation de programme d'un montant de 3 000 000 € sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2014 : 400 000 €	2021 : 200 000 €
2015 : 200 000 €	2022 : 200 000 €
2016 : 200 000 €	2023 : 200 000 €
2017 : 200 000 €	2024 : 200 000 €
2018 : 200 000 €	2025 : 200 000 €
2019 : 200 000 €	2026 : 200 000 €
2020 : 200 000 €	2027 : 200 000 €
 - d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2014 une tranche de 3 000 000 € au titre de l'opération « P 102O096 – Quote-part Région CPPE Mortain »,
 - d'inscrire un crédit de paiement de 400 000 € sur le chapitre 902 « Enseignement »,
 - d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 150 000 € sur le chapitre 932 « Enseignement »,
 - d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 3 770 000 € sur le chapitre 900 « Services généraux »,
 - de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits,
 - d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-112

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Frais divers de gestion</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'approuver l'admission en non-valeur des créances mentionnées dans la liste ci-annexée, présentée par Madame le Payeur régional le 04 août 2014 pour un montant total de 562 758,82 € et portant sur les exercices comptables de 2009 à 2014 ; d'inscrire ce montant de 562 758,82 € en dépenses sur le chapitre 930 « Services généraux » ;
- de procéder à une reprise sur provisions pour dépréciation de comptes de tiers pour la somme de 562 758,82 €; d'inscrire ce montant en recettes sur le chapitre 945 « Dotation aux provisions » ;
- de voter un complément de 15 000 € d'autorisation d'engagement, au titre du programme P367 - Optimiser les moyens généraux et les relations publiques, sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2014 : 15 000
- d'inscrire un crédit de paiement de 15 000 € au chapitre 930 « Services généraux » ;
- d'inscrire un crédit de paiement de 550 000 € au chapitre 945 « Dotations aux provisions » ;
- d'inscrire pour les opérations d'ordre un crédit de paiement de 393 476,50 € en dépense et en recette sur le chapitre 925 « Opérations patrimoniales » pour effectuer le virement des frais d'étude et des frais d'insertion ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et à l'individualisation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17391-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-116

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Transports</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter une diminution de 265 000 € d'AP, au titre du programme P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2014 : - 265 000 €
- de voter une diminution de 798 606 € d'AE, au titre du programme P361 « Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs », sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2014 : - 798 606 €
- d'affecter sur cette AE, une tranche de 27 300 € au titre de l'opération P361O009 « tarifications TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière,
- d'attribuer à la SNCF un montant de 27 300 € au titre de l'année 2014 décomposé comme suit :
 - 21 800 € au titre du produit tarifaire Passeport Région Solidari'ter, en complément des 58 520 € attribués par la délibération n° AP 13-12-125 des 19 et 20 décembre 2013,
 - 5 500 € au titre du produit tarifaire Solidari'ter emploi, en complément des 20 000 € attribués par la délibération n° AP 13-12-125 des 19 et 20 décembre 2013,
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 265 000 € sur le chapitre 908 « Transports »,
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 798 606 € sur le chapitre 938 « Transports »,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-16843-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-117

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction Transport mer et Littoral - Service Aéroport Ports, Activités maritimes</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire, une diminution de l'autorisation de programme d'un montant de 50 000 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2014 : - 50 000 €
- de désaffecter sur cette AP un montant de 50 000 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroport » sur le chapitre 908 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 147 250 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2014 : - 147 250 €
- de désaffecter sur cette AP un montant de 147 250 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroport » sur le chapitre 938 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 5 465 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2014 : - 5 465 €
- de voter au titre du programme P220, Développer les activités maritimes, un complément d'autorisation de programme de 274 € sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2015 : 274 €
- de diminuer les crédits de paiement sur les chapitres suivants :
 - 87 500 € sur le chapitre 908 « Transport »
 - 152 715 € sur le chapitre 938 « Transport »
 - 65 000 € sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs »
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-119

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2- Direction de l'Education et des Formations Sanitaires et Sociales</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter une diminution de 296 000 € d'AE au titre du programme « P170 – Accompagner les formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2014 : - 296 000 €
- de voter un complément de 296 000 € d'AE au titre du programme « P171 – Contribuer au fonctionnement des formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2014 : + 296 000 €
- d'inscrire une diminution des crédits de paiement d'un montant de 500 000 € sur le chapitre 902 – Enseignement
- de constater l'admission en non valeur de la créance de Madame Angélique HAVARD
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17049-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-127

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Emploi de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 250 000 € au titre du programme P050 « Accompagner et équiper les apprentis » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : 250 000 €

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 250 000 € au titre du programme P051 « Accompagner le fonctionnement des CFA » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : 250 000 €

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 500 000 € au titre du programme P055 « Versement des indemnités de formation des apprentis » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : 500 000 €

-de désaffecter sur cette autorisation d'engagement une tranche de 500 000 € au titre de l'opération P055O01 Indemnités aux employeurs d'apprentis

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 15 000 € au titre du programme P160 « Développer les compétences et accompagner les transitions» sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : - 15 000 €

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 20 000 € au titre du programme P161 « Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif» sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : - 20 000 €

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 46 700 € au titre du programme P163 « Garantir les conditions de la formation » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : 46 700 €

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 285 631 € au titre du programme P162 « Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emploi» sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2014 : 120 000 €

2015 : 108 544 €

2016 : 57 087 €

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement une tranche de 85 631 € au titre de l'opération « P162O003 Mobilité internationale »

- d'inscrire des crédits de paiements d'un montant total de 3 590 000 € sur le chapitre 931– Formation professionnelle et apprentissage

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements d'un montant total de 70 000 € sur le chapitre 939– Action économique

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements d'un montant total de 3 000 000 € sur le chapitre 901– Formation professionnelle et apprentissage

- d'inscrire une recette de 200 000 € correspondant à une nouvelle convention entre POLE EMPLOI et les services de la Région dans le cadre des formations certifiantes envers les demandeurs d'emploi
- d'inscrire une recette de 51 378 € € au titre de la convention ERASMUS +, la Région ayant été retenue lors de l'appel d'offres de l'agence Européenne dans le cadre de la mobilité de la formation
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17291-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-131

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Avis concernant la modification du décret de création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

De formuler un avis favorable au projet de modification du décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie en maintenant une réserve sur :

- L'article 1: la Région déplore que le décret ne prévoit pas que l'EPFN puisse intervenir en dehors de la Haute et la Basse Normandie afin de pouvoir prendre en compte des interventions dans le cadre de projets interrégionaux.
- L'article 5 : la Région regrette que, dans le projet de décret, les représentants des milieux professionnels n'aient plus qu'une voix délibérative au sein du Conseil d'Administration de l'EPFN.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-16969-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-132

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Lutter contre les changements climatiques : ARE transition énergétique</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de modifier la délibération n° AP-14-06-72 des 26 et 27 juin 2014, en remplaçant les termes « avances remboursables » par « avances régionales sous forme de prêts à taux nul » ;
- d'adopter les modifications à ce dispositif d'avances régionales figurant dans les fiches jointes en annexe, qui suppriment et remplacent les dispositions des fiches correspondantes antérieurement approuvées (annexe de la délibération n° AP-14-06-72) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17535-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-133

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs (P361)
Titre	<i>Convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs entre la Région Basse-Normandie et la SNCF - prolongation pour les années 2015 et 2016</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Didier VERGY), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- D'affecter sur le programme P363 « Moderniser le matériel ferroviaire » voté en 2014 pour 8 923 012 €, un montant de 4 142 146 € au titre de l'opération P363O002 «Acquisition et modernisation du matériel roulant » ;
- D'attribuer à la SNCF, sur le chapitre 908 « transports », une subvention de 4 142 146 € au titre des opérations de maintenance lourde sur le matériel TER pour les années 2015 et 2016 ;
- De déroger pour le versement de cette subvention au Règlement des Subventions Régionales ;
- D'autoriser le Président à signer avec la SNCF :
 - o L'avenant n°44 à la Convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs ;
 - o La Convention cadre relative aux changements d'organes majeurs sur le parc de matériel roulant du TER Basse-Normandie pour les années 2015 et 2016 ;
 - o Tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions
- De confirmer la délégation accordée à la commission permanente pour procéder à l'individualisation des crédits et à l'adoption des avenants à la convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-16924-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-134

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Concrétiser le grand projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (P360)
Titre	<i>Etudes et travaux relatifs à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P360 « Concrétiser le grand projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie », votée en 2014 pour 2 780 000 €, un montant de 891 111 € au titre de l'opération P360O001 « Etudes relatives à la LNPN » ;

- d'attribuer à Réseau Ferré de France une subvention de 891 111 €, sur le chapitre 908, répartie comme suit :

- 557 777 € au titre du financement de la deuxième tranche de l'étape 1 des études préalables à l'enquête publique relative à la LNPN,

- 333 334 € au titre du financement des études projet relatives aux travaux préparatoires à réaliser dans le cadre du prolongement du RER E à l'ouest (EOLE) ;

- de déroger, pour ce dossier, au Règlement des subventions régionales ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France, l'Etat, la Région Haute-Normandie et la Région Ile de France :

- . la convention relative au financement de la deuxième tranche fonctionnelle d'études et d'actions à réaliser dans le cadre de l'étape 1 des études préalables à l'enquête publique LNPN,
- . la convention relative au financement des études « PRO » des travaux préparatoires à réaliser dans le cadre du projet de prolongement du RER E à l'ouest (EOLE),
- . le protocole relatif au financement des études de projet et des travaux préparatoires à réaliser dans le cadre du prolongement du RER E à l'ouest (EOLE),

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-18074-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-135

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
Titre	<i>Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Département du Calvados : avenant financier concernant les modalités de versement de la subvention</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter l'avenant financier modifiant les modalités de versement de la subvention régionale en faveur du réseau d'initiative publique très haut débit du Département du Calvados ;

- d'autoriser le Président à signer :

- . l'avenant financier joint en annexe avec le Conseil Général du Calvados ;

- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17108-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-136

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
Titre	<i>Groupement de commande avec la Région Haute-Normandie pour une étude concernant les infrastructures mutualisées d'hébergement de services numériques</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la constitution d'un groupement de commandes avec la Région Haute-Normandie dans la cadre d'une étude concernant les infrastructures mutualisées d'hébergement de services numériques, conformément à l'article 8 du code des marchés publics ;

D'autoriser le Président à signer :

- la convention constituant ce groupement de commandes, selon le document joint en annexe ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17106-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-137

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Donner aux lycées les moyens de fonctionner</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pierre MOURARET, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter les principes de calcul des dotations globales de fonctionnement telles que décrites dans l'annexe 1.
- d'adopter la répartition des dotations globales de fonctionnement 2015 entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 2.
- d'adopter la répartition des dotations entretien et réparation du propriétaire 2015 entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 3.
- d'adopter la répartition des dotations spécifiques de fonctionnement 2015 entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 4.
- d'adopter les modalités de versement des dotations globales de fonctionnement et les dotations entretien et réparation du propriétaire en quatre fois : 30 % au 31 janvier 2015, 20% au 30 avril 2015, 20% au 20 août 2015 et 30% au 31 octobre 2015.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17911-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-138

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner le fonctionnement des CFA (P051)
Titre	<i>Modification de l'organisme gestionnaire du CFA Transport et Logistique</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Marine LEMASSON (pouvoir à Clara OSADTCHY), Vincent LOUVET (pouvoir à Laurent SODINI), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à :

- prendre en compte le changement d'organisme gestionnaire du CFA Transport et Logistique (TL) à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- signer l'avenant à la convention quinquennale 2013-2017 joint en annexe 1.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17077-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-10-139

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>Aides aux entreprises - Soutien au développement de la société PRESTO ENGINEERING EUROPE</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pierre MOURARET, Ludovic ASSIER (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Marine LEMASSON (pouvoir à Clara OSADTCHY), Vincent LOUVET (pouvoir à Laurent SODINI), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de ^{se} prononcer favorablement à un soutien à titre dérogatoire à un investissement productif ;
- d'affecter sur l'AP « P300 – Accompagner les projets des entreprises » de 12 300 000 € votée en 2014 un montant de 616 240 € au titre de l'opération P300O001 ARE ;
- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget 2014 de la Région un prêt à taux zéro pour un montant total de 616 240 €, en faveur de la SA PRESTO ENGINEERING Europe, conformément à l'annexe,
- de conditionner le versement de l'ARE au remboursement intégral du restant dû de l'ACML accordée par délibération n°09-971 de la Commission Permanente du 18-12-2009,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-17117-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-10-140

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner et équiper les apprentis (P050)
Titre	<i>Plan de mobilisation pour le développement de l'apprentissage</i>

Réunion JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Réuni le jeudi 16 octobre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la mise en place du plan de mobilisation pour le développement de l'apprentissage ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits concernant l'aide à la formation des maîtres d'apprentissage ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2014
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141016-18456-DE-1-1